

**VISA DE L'AMMC SUR LE PROSPECTUS RELATIF A L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
D'ARADEI CAPITAL RESERVEE A DES INVESTISSEURS IDENTIFIES**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 02 octobre 2024 sous la référence n° VI/EM/31/2024, le prospectus relatif à l'Augmentation du Capital social réservée à LABEL'VIE, FARAH MAGHREB, AXA ASSURANCE MAROC, CFG BANK, SANLAM, SANA STOK, FCP EMERGENCE PERFORMANCE, FCP EMERGENCE SELECTION, FCP EMERGENCE ALLOCATION, FCP CMR EQUITIES, FCP EMERGENCE DIVERSIFIE, FCP EMERGENCE CROISSANCE, FCP EMERGENCE EQUILIBRE, FCP EMERGENCE EQUITY FUND, FCP R-MIXT CROISSANCE, FCP CFG PERFORMANCE, FCP AXA PERSPECTIVES, FCP AXA PERFORMANCE et FCP CFG RENTABILITE par émission de 833.333 nouvelles actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La période de souscription est prévue du 10/10/2024 au 14/10/2024 à 15h30 inclus.

Le prix de souscription de l'action est fixé à 480 MAD.

Le prospectus visé par l'AMMC est tenu à la disposition du public :

- Sur le site internet de Aradei Capital : <https://www.aradeicapital.com>
- Sur le site internet de la Bourse de Casablanca : [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)
- Sur le site internet de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

Par ailleurs, des résumés en langues arabe et anglaise du prospectus seront publiés incessamment sur le site institutionnel d'Aradei Capital ainsi que sur le site internet de l'AMMC.